

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CHUZELLES



ISÈRE

COURRIER ARRIVÉ LE

- 2 NOV 2007

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE DE CHUZELLES

L'an deux mille sept, le vingt octobre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURGUIGNON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 octobre 2007

PRESENTS : MM. BOURGUIGNON Maire, ALLARD, BROUZES, NAVARRO,
Mmes : CARRET, GODET, MOREL, SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSES : R. PRAS donne pouvoir à MT. CARRET
D. CAMUZET donne pouvoir à C. TERRIER
A. CASTRO donne pouvoir à G. NAVARRO
MT. ODRAT donne pouvoir à A. SYLVAIN

ABSENTS : G. DI RUZZA
E. AURIC

SECRETAIRE : A. GODET

DELIBERATION N°55 : URBANISME : DECLARATION PREALABLE POUR LES CLOTURES :

Avec l'application des dernières lois en matière d'urbanisme à partir de ce 1^{er} octobre 2007, le Conseil Municipal décide que toutes les clôtures (hors clôture agricole) feront l'objet d'une déclaration préalable en Mairie et seront instruites par la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tout pouvoir au Maire pour la signature de tout document administratif se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
Transmis en sous-préfecture le ... 26 OCT. 2007

Le Maire

[Handwritten signature]

ARRIVÉ LE :
31 OCT. 2007
SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

Le Maire
G. BOURGUIGNON



[Handwritten signature]

[Handwritten initials]

Mairie 38200 CHUZELLES - Téléphone 04 74 57 90 97 - Télécopie 04 74 57 43 08



Signature

Cachet